

BUDGET

Budget
1899

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N° 28.557.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 27 septembre 1899.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-joint, muni de l'approbation requise, le budget des musées royaux de peinture et de sculpture, pour l'exercice courant.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:

Le Directeur,

Verlaan

A la Commission directrice des Musées
Royaux de peinture et de sculpture de l'Etat,

E/V.

Budget des musées royaux de peinture et de sculpture de Belgique, pour l'année 1899.

Nature des dépenses.		Détails	Totaux.
<u>Chapitre I. Facilement du personnel.</u>			
Secrétaire		4000	"
Commis		1200	"
deux concierges		2300	"
surveillant en chef.		1600	"
quatre surveillants (dont deux brigadiers) à 1500.		6000	"
quatre surveillants à 1400.		5600	"
six surveillants à 1300.		7800	"
neuf surveillants à 1200.		10800	"
deux boutefeux à 1400.	"x	2800	"
deux cuisiniers à 1200.	"x	2400	"
un chauffeur à 1200.		1200	"
deux gardiennes (festivales) à 500.		1000	"
Conseillers		4000	"
concierge surveillant	} Musée Wicatz.	1200	"
Disponible		900	"
		800	152800 "
<u>Chapitre II. Administration et Matériel.</u>			
Salons de présence, déplacements et vacations.		5000	"
Restauration des tableaux. Entretien des cadres		4000	"
Mobilier et Entretien des galeries		6600	"
Chauffage.		10600	"
Bibliothèque		900	"
Dépenses diverses		760	"
Entretien des salles		2550	"
Chauffage	} Musée Wicatz.	900	"
Impression du catalogue		500	"
			31810 "
<u>Chapitre III. Acquisitions.</u>			
Tableaux anciens.		80000	"
Tableaux historiques.		1500	"
			81500 "
Approuvé,			
au nom du ministre,			
Le Directeur,		166110	" 166110 "

Werland

Vu :

Pour la Commission directrice

Le Président,

Le Secrétaire,

M. L. Van der Meulen

C. J. J. J.

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 4/35

OBJET :

Envoi du projet de
budget pour 1899

ANNEXE :

Expédié le

29 ¹/₂ 1898

Bruxelles, le

29 ¹/₂ 1898

A Monsieur le Ministre
(des Beaux arts)

M —

En réponse à votre dépêche
N^o 28102 en date du 20 courant,
nous avons l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, et en
double expédition, le projet de
budget des Musées royaux de
peinture et de sculpture de
l'Etat pour l'exercice 1899

Nous joignons à la présente,
en conformité du dernier paragraphe
de la dépêche précitée, un relevé
des agents attachés, à titre temporaire,
au Service des musées avec
l'indication de la décision ministérielle
qui a autorisé l'admission des
intéressés.

Veuillez agréer

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT

Relevé des agents attachés, à titre temporaire, au Service des Musées.

Jorgue. J. Commis aux écritures *Nommé* a. p. 11373. 30^e/98.

Miriman. J. Praticien. S. trace de décision

Servill. H. Chauffeur. *Nommé* g. m. 11373. 15^e/98.

Sinoulst. J. Directeur. S. trace de décision

Maurant. P. Chauffeur. g. m. 11373 du 31^{re}/98

Chirion. G. Chauffeur. g. m. 11373. du 12^{re}/98.

J^{re} Vandembosch. Nettoyeur. Sans trace de décision

Ept. Malraoff. Nettoyeuse. Sans trace de décision

Ept. Huygh. Gardien de Water Close. g. m. 11373. 7^e/98

Bruxelles, le 24 Décembre 1898

Le Secrétaire,

M. L. Van der

Copie

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 4435

OBJET :

Reliquat des acquisitions
à reporter sur le même
article du budget 1899.
F. 32.950.

ANNEXE :

Expédié le 14^{bre} 1898.

J. Forquereux

Bruxelles, le 14 octob^r 1898

A Monsieur le Ministre
des Beaux arts.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur
de vous faire connaître que
l'article 64, concernant les
"acquisitions", du budget de 1898,
laisse un disponible de F. 32.950.,
que nous vous prions de
vouloir bien nous autoriser à
reporter sur le même article
pour l'exercice 1899.

Il est à noter que celui-ci
est déjà obéré d'une somme de
F. 15000, représentant la
deuxième moitié du prix d'achat
d'un tableau de Jordaens
"Le Roi boit", acquis au mois de juin
de l'année écoulée à la suite de
votre décret du 24 juil^l F. 26.957 -

Veuillez agréer, etc, etc. -

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT,

J.

D. Tétin

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

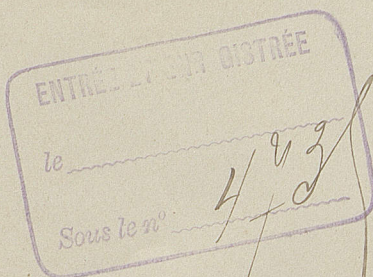
N^o 26120 B.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 24 octobre 1898.



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 14 de ce mois, n^o 4735, par laquelle vous m'avez fait connaître le montant de la somme qui restera disponible, pour l'année courante, au crédit prévu au budget des Musées en vue de solder le prix d'acquisition d'oeuvres d'art destinées aux galeries nationales.

En conséquence, mon administration a sollicité l'inscription, au projet de budget de l'exercice 1899, d'un crédit de 32.000 frs, à rattacher au chapitre des dépenses sur ressources exceptionnelles.

Je saisis cette occasion pour féliciter votre Commission de s'être inspirée si bien des intentions exprimées par la Législature, lorsque celle-ci a admis le principe de la marche suivie actuellement pour la fixation de la dotation des Musées.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées

royaux de peinture et de sculpture de l'Etat, E|V.

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

N^o 28102

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Messieurs,

Aux termes des instructions sur la matière, les projets de budget des établissements ressortissant à l'administration des Beaux-arts doivent m'être adressés dans le courant de la seconde quinzaine du mois de décembre.

Je vous saurais gré en conséquence de vouloir bien me faire parvenir le projet de budget des musées royaux de peinture et de sculpture pour l'exercice 1899.

Je crois devoir rappeler à cette occasion que le document dont il s'agit doit être, au point de vue des dépenses, la reproduction des chiffres acquis à ce jour sans qu'il soit préjugé des décisions à prendre éventuellement par l'autorité supérieure.

Il me serait également utile de recevoir, à la même époque un relevé des agents attachés, à titre temporaire, au service des musées, avec l'indication de la décision ministérielle qui a autorisé l'admission des intéressés.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,



A la Commission directrice des musées royaux de peinture et de sculpture.

Budget
1900

9999

2 annexes ?

Breuch. x 94
et M. le Ministre.

Or

Monsieur le Ministre
Je vous prie de vouloir
bien agréer et de vouloir
expédier le projet de
budget des Musées R
de peinture et de sculpture
et d'Art pour l'exercice
1900 —

Par conséquent
vous priez de vouloir
bien agréer et de vouloir
expédier le projet de
budget des Musées avec
l'indication de la décision
ministérielle qui
autorise l'admission
de l'intéressé —

Parmi ces-ci M M -

Tinsules

Presant

Union

Collectant les hommes

depuis le - les bus

pour les 3 dans le

budget, on n'est

pas parat. Ministère

du 15 7^e 1898

Pour le parat

avec M L Minich.

par les hommes et

Not. L'homme à leur

esprit - ~~je ne~~

à l'extérieur en l'union

Union -

~~Je ne suis pas allé~~

~~à l'union~~

Je n'ai pas

également ~~le~~ l'union

le l'union en

mon absence le

~~l'union~~ argent.

Je n'ai pas

pu en dire & pour

obtenir un ambassadeur

à la position -

~~Je ne~~ l'union &

à l'union le l'union

l'union déjà dans

l'union en l'union

le

à l'union l'union pour

je il l'union l'union

d'amalguer le sort
des intenses, en a
les ammuilés en
tous points, aux
agents de l'usage
d'histoire naturelle
pour les yeux les
suppléments précisés -
pour certains conditions
un argumentation
propre de l'histoire
Pour à qui nous
le Chapitre II de
budget "administratif
à Matériel"
Pour ~~de l'usage~~ Pour
propos de l'usage bien

~~de l'Etat~~

Amis Comptes - pour
augmenter l'activité
en Cour d'appel
~~et d'affaires~~ - des

Charges d'administration

des Murs -

des gendarmes en

de but par prison -

Le Catalogue des dépenses
approximatives

750

Le Bureau
de l'Etat

1000

Le Catalogue des
dépenses de
réparation et
de l'Etat
périodiques

1500

D'autre, parmi les charges à trouver
~~D'autre à l'Etat~~, la prison
d'un crédit insuffisant

C'est ainsi que l'Etat
de 10,600 francs ~~les~~ ~~travaux~~
au poste "Chauvages"
est devenue insuffisante.
L'Etat, la bourgeoisie
annuelle dépendant de
l'usine et de la
600 tonnes - Pour avoir
obtenu ~~avec~~ cette année 'a'
la fin d'un objet
destiné à l'Etat. Le
prix avant guerre
(étant devenu l'unique
tat. in ^{général} ~~la~~ ~~travaux~~
des prix de combustion
de 30 à 50 par
tonne de gazelles
qui se care de leur

* Elle augmente à mesure que le travail
s'élève vers l'ouverture au public

attention sur un
la chiffe approxiant

~~de~~ de 12 200 gr. non
pas en déficit d'un
bonnes d'impôt
2000 à la fin de
7. Les dépenses
la coupe des bois
à Gennes, les autres
encore dans un

quel an, à la
millier de francs -

Le reste pour le
bon de 4000 fr.
~~affecté au budget~~
à verser au budget
sur le Rubrique
Restauration de l'ancien
intéresser les Casier

al des. yores' d'un
alt. fut. a p'de de 1800
de p'p'et ~~de~~ M Buero des ch' d'
El entretien —

M Murey : vers
alt. annu' une somme
de 1150 f. p' yores
à l'état de Paris
transport de Paris
à Nantes en 1800

M M Murey :
Buero est tout
en rente à l'un
d'arr. vers 4500
Ce qui fait ~~un total~~
p' l'p'it. p'p'it'
à l'extinction des t'elles
l'ext. de l'arr. "
Une somme ^{supp'} de 7450

Et sur ce point
M. le Ministre a une
économie à faire
sur les dépenses
p. l'Etat. Mais comment
l'aspect ~~est~~ & la
bonne tenue ~~est~~ à la
de nos collections -

Pour arriver à une
de "révisions" - pendant
laquelle l'exigence du budget
affecté aux dépenses
diverses - qui ~~est~~
sont recommandées par
progression constante -
Il résulte bien

Il résulte de ce qui
est présenté que le
Chapitre II ~~est~~
révisé. & l'Etat
doit ~~être~~ pour
certaines autres
personnes. Tout
proposant, ~~est~~ ~~un~~
ment. ~~de~~ ~~la~~
~~la~~ ~~la~~
de la fin de l'année

agent, de

Pour arriver à
le grand de l'Etat
I. Traitement des
personnel ~~est~~
~~proposant~~ ~~est~~ toutes
propositions ~~est~~
introduites à la

Dear Mr. Vaux
to present a paper
at our C. C.

Pour expier, M
 le Ministre par
 M. le Comte
 un service à
 l'Association
 qui pour avoir
 présenter à l'Association
 de ^{Intelligence} ~~progrès~~ le
 budget, pour 1900
 et par le p. l'Association
 L. L.

Budget des musées royaux de peinture et de sculpture de Belgique, pour l'année ~~1899~~ 1900

Natures des dépenses		Détail.	Totaux.
<u>Chapitre I. Traitement du personnel.</u>			
Secrétaire.	4000. "	4000	"
Commis.	1200. "	1200	"
Deux concierges.		2300	"
Surveillant en chef.	1600. "	1600	"
Deux brigadiers	1500. "	3000	"
Deux surveillants.	1500. "	3000	"
Quatre surveillants.	1400. "	5600	"
Six surveillants.	1300. "	7800	"
Deux surveillants.	1200. "	10800	"
Deux ^{un} bouillottes.	1500. "	1500	"
Deux ^{un} cuisines.	1200. "	2400	"
Chauffeurs.	1300. "	2400	"
Deux gardiennes (vestiaires)	500. "	1300	"
Conseillers		1000	"
Concierge surveillant.	} Musée Wiatk.	4000	"
Disponible.		1200	"
		6800	52800 "
<u>Chapitre II. Administration et matériel</u>			
Tokens de présence, déplacements et vacations.		5000	"
1 - Restauration des tableaux. Entretien des cadres		4000	"
Mobilier et entretien des galeries.		6600	"
2 - Chauffage		10600	"
Bibliothèque		900	"
3 - Dépenses diverses		760	"
Entretien des salles		2550	"
Chauffage	} Musée Wiatk.	900	"
Impression du catalogue		500	31810 "
<u>Chapitre III. Acquisitions.</u>			
Tableaux anciens		80000	"
Tableaux historiques		1500	81500 "
		166110	166110 "

Copie

Vu:
Pour la Commission directrice
Le Président.

Le Secrétaire.
M. Van der ...
C. J. ...

Relève des agents attachés, à titre temporaire, au Service
des Musées.

Murinau. J.	Praticien.	Sans trace de désignation.	
Finoulet. R.	id.	idem.	8
Mourant. R.	Chauffeur	D. M. 11373 du 31 ^{er} 10/98.	3
Chirion. J.	id.	D. M. 11373 du 12 ^{er} 10/98.	
M. Vandenberg.	Nettoyage.	Sans trace de désignation	
Ep. Walraet	id.	idem.	
Ep. L. Huyghe.	Waterclozet.	D. M. 11373. 7 ^{er} 10/95	

Musées, le 28 Décembre 1899

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire,
Emil Van der ...

Copie

Notes Sur le budget

Sur l'état mensuel des journées de travail figurent 3 employés dont la nomination devrait être provoquée dans le plus bref délai, et cela pour deux raisons également très importantes :

- 1^{re} Ils sont tous trois dans les conditions visées par l'Arrêté Ministériel du 15 Septembre 1898.
- 2^o Ils émargent au chapitre du Matériel qui ne prévoit pas une dépense de l'espèce.

En effet, cet état s'élève mensuellement et en moyenne à la somme de 600 frs; au bout de l'année cette dépense est de $600 \times 12 = 7200$. Or, le poste du matériel sur lequel cette somme est prélevée est libellé de la façon suivante :

" Mobilier et Entretien des Galeries " 6600 fr.

Ce poste est donc en déficit de 600 francs.

Si les 3 employés dont il vient d'être question étaient nommés régulièrement comme cela devra se faire un jour, ce poste se trouverait dégrèvé d'environ 3000 francs; l'état ne serait plus que d'environ 4000 francs l'an et on pourrait alors utilement songer à entretenir le " Mobilier et les Galeries " car la somme allouée de ce chef aurait sa véritable destination.

Passant au poste " Chauffage " pour lequel il est alloué une somme de 10600 francs. Cette allocation est insuffisante depuis plusieurs années déjà. En effet, la consommation annuelle est d'environ 800 tonnes. Au prix avantageux de cette année, la dépense de ce chef sera de 12200.

Est. L. 200

Sans tenir compte du bois et
du copeau qui nécessitent une
nouvelle dépense d'un millier
de francs. Ce poste est donc en
déficit d'environ 3000 francs.

Il est vrai d'ajouter que
les 900 francs alloués pour
"l'entretien de la bibliothèque" ne
sont guère dépensés, mais cette
somme n'est pas suffisante
pour combler les déficits qui
viennent d'être cités.

Les 760 francs placés sous
la rubrique "Dépenses diverses"
sont amplement liquidés en
fournitures de toutes natures: Tosti,
Lannier, Mormon, Van Comperhoudt,
Baudouin, etc... etc...

La somme de 4000 francs
affectée à "l'Entretien des tableaux et
des cadres" est grevée d'une
somme de 1800; le reste suffit
à peine pour payer les diverses
restaurations de cadres et de
tableaux. Buisson et Landeick.

Le chapitre du matériel
ne comprend que les quelques
postes qui viennent d'être cités
et cependant, bien des choses
restent à payer.

De la façon dont elle
est traitée, l'impression du
catalogue revient en moyenne à
400 fr par an. Aucun poste ne
prévoit cette dépense.

Les 3 musées réunis
consommant annuellement et
en moyenne pour 1000 francs
d'eau supplémentaire. Aucun poste
ne prévoit cette dépense.

Le renouvellement des costumes
des surveillants, revient à 3200 fr.
Le renouvellement devrait avoir lieu
logiquement, tous les 2 ans ;
la dépense annuelle est donc
de 1600 francs. Aucun poste
ne prévoit cette dépense.

La Commission vient de
décider de confier un travail de
restauration à M^r Mirimai
l'élevant à 1150. „ francs. Aucun
poste ne prévoit cette dépense.

Cette dépense, au surplus,
se justifie d'autant moins, que
M^r Mirimai touche journellement
une somme de 6 francs pour
effectuer des travaux du genre
de celui pour lequel on le paie
séparément.

Si je me permets de
tenir pareil langage c'est pour
mettre l'agent-comptable des Musées
sur ses gardes et lui ouvrir les
yeux sur la véritable situation
du budget alloué à ces établissements
Royaux.

La même ligne de conduite
devrait être suivie en ce qui
concerne Buéso.

Le déficit pour le chapitre
du matériel est donc d'environ
10.000 francs. S'il ne s'affirme
pas d'une façon plus sensible, c'est
que le règlement des différents
comptes qui le constituent est
toujours retardé ; vers la fin de
l'année, tous les comptes doivent
être antichargés et liquidés sur
l'exercice suivant.

Le déficit pourrait être
sensiblement diminué si le Secrétaire

s'attachait non seulement à prévoir
mais aussi à restreindre les dépenses.
~~Non seulement à prévoir~~
~~les dépenses mais aussi à restreindre~~

Il n'est tenu aucun compte
du côté administratif des dépenses,
c'est dire qu'elles ne sont pas
prévues. En réalité, elles ne
devraient s'effectuer qu'avec l'autorisation
du Secrétaire, Seul responsable de
la marche du budget.

On devrait également
appeler plus souvent à la concurrence
le petit commerce qui se
contente généralement d'un petit
bénéfice.

Il faut aussi supprimer
radicalement les commandes
urgentes... Rien n'est urgent,
et pour ce qui concerne spécialement
les réparations aux œuvres d'art,
ce n'est assurément pas un
jour de retard qui leur ferait perdre
de leur valeur. En un mot,
aucune commande ne devrait
être donnée avant de s'être assuré
que la situation du budget le
permet et si un autre commerçant
ne consentirait pas à fournir ou
à effectuer à un prix plus avantageux.

Voilà une logique impeccable
admise partout; elle devrait l'être
ici surtout où le budget alloué
ne suffit pas aux dépenses.

Je ne permets d'insister
sur la situation qui vient d'être
succinctement développée. De la
façon dont elle marche, l'ad-
ministration se dirige vers le
gâchis qui fera perdre une
situation irrégulière. J. Jorgensen

3 MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux-Arts.

N° 28806

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

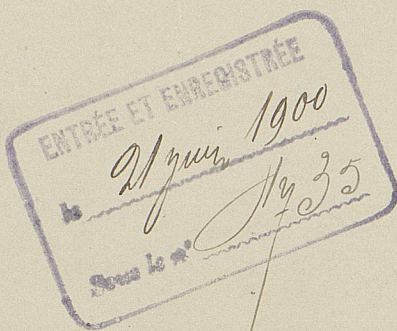
1 ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

19 Juin

1900



Messieurs,

J'ai l'honneur de vous renvoyer ci-jointe, munie de l'approbation requise, une ampliation du budget des musées royaux de peinture & de sculpture, pour l'exercice 1900.

Ce document a été rectifié conformément à la loi du budget du Département de l'agriculture, pour le dit exercice, ainsi qu'aux dispositions intervenues.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Le Directeur
F. Leprieux

A la Commission directrice des musées ^{Royaux} de peinture & de sculpture de l'Etat,

à Bruxelles.

Budget
1901

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N^o 4435
2 ANNEXE S

Rappeler, dans la réponse, la date
et le numéro de la présente.

Bruxelles, le 5 Décembre 1901

Monsieur le ministre

des Beaux arts

Musées

Objet

Budget 1901

Sur vos Musées de la
part. pour la part de
double exposition. Le projet de
budget des Musées de peinture
et sculpture de l'Etat pour 1901

Pour ma permission de
appeler à V. G. l'attention
attendant sur l'Etat. Les
général le budget des
Musées par l'exercice 1901
et l'annexation
de position en faveur des
agents attachés au service

Veuillez agréer
L. Perin

Ag 35

Budget

Le ministre

Monsieur Y. H.

M. le ministre de B. H.

Y.

Pour avoir l'honneur
de vous faire connaître
que la libération des
budgets pour l'exercice
actuel se fera plus
à votre disposition
à l'occasion des achats
d'ouvrages d'art, &
pour un reliquat de
3000 \$ environ.

Cette somme est
très
évidemment insuffisante
pour vous faire parvenir
les ouvrages et documents

d'un cher lauréat,
des Musées — L'autre
part pour les permissions,
mais c'est pour les
prochaines une situation
prochaine à celle qui
nous est faite, au point de
venir à de nouvelles
occupations, sur le
prochain exercice de

1902

L'am. de l'enseignement
à la Min. de l'Int.
On a décidé de faire
un premier appel à

Vos. licenciés aux
fin. d'été, en
vue d'acquiescer
eventuellement au
de la présente année
un intérêt extrême
à un certain

de la Min. de l'Int.
Pour l'usage des
seules de la Min. de l'Int.
une série de
la présente année
demande, est, en fait
une série de
sans d'entraver

Me incantamment
le développement de
~~la~~ ~~personnalité~~
~~progressive~~ de nos
collectivités qui ~~est~~
d'est
progen : Venet & S.
deuxièmes Affin
dans les dernières
années —

Paul
O.C.D.
L. O.

1

Budget
1902

A-35

23/ I 1401

à M L Ministre de l'Int.
M.

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président,
M., et en double expédition,
le projet de Budget, pour
1902, des Musées Nationaux
de peinture et de sculpture
de l'Etat

Monsieur le Ministre,
Comme le année précédente,
Cet occasion pour vous
prier de vouloir bien
s'il possible I^{er} rassembler
les agents du personnel
des Musées à Paris d'autre
établissements de l'Etat

les / avec lesquels les
exposants prévoient
une certaine culture -
une augmentation pro-
gressive du traitement -

Le Majorant en cours de
le Credit au Chapitre I
relatif au traitement des
personnes -

2/ Allant la Monnaie
Bon d'initiale au
~~deux~~ ^{agents} ~~Chapitre~~ M. H.

Tinoul et Meunier

qui furent respectivement
Cours & Chapiteaux
Guerre, à l'été prochain,

Le 10/IV 97 & 28/8 198

~~et pour accorder~~

~~le Chapitre~~ Majorant en
l'équance de Chap. I

relatif au traitement des per-
sonnes ~~à l'été prochain~~ de 2400

Rien qu'en l'année 1898
le Chapitre III de la loi
budgétaire, relatif aux ac-
quisition d'œuvre d'art,
ait été porté de 62,500
à 81,500, c'est à dire insuffisant pour
que cette année ~~soit~~
encore plus élevée de -
~~pour les acquisitions~~ imputées
sur l'exercice à venir
le prix d'achat de
certaines acquisitions
pour les sessions
viennent par l'œuvre
le Ministre si, pour l'année

imposée à

vous, à la fin, de
V. B. Bouverillon, Lecteur.
d'un subside extraordinaire

Amable & Co
L. O. M.

3

des à cette situation
difficile, & il vous
plairait de ~~réviser~~
la Législation, en faveur
des Musées, & pour
faire face aux acquisitions
désirables, un bon
amateur de Carl M. H. H.

— Ainsi pour vous
plus sagement équilibrer
l'art. III. prént. de
V. B. budget, & prendre
pour, le cas échéant, aux
ventes importantes d'œuvre
d'art, pour être obligé
de s'acquiescer

4
MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION 4
DES
Beaux-Arts.

N° 30.501.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 8 février 1902.

52.800
4200.
572000
55000
Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 23 Xbre écoulé,
n° 4735, j'ai l'honneur de vous faire connaître
que le département des Finances a prévu, au projet
de budget de 1902, une majoration de crédit de
frs 4200, à rattacher à l'allocation proposée pour
le personnel des musées royaux de peinture et de
sculpture.

Cette majoration est compensée, en partie, par
une réduction de frs 3600, opérée sur l'allocation
affectée au matériel des musées.

Le trésor public devant faire face à des
besoins de toute nature, je regrette de devoir vous
faire connaître qu'il n'est pas possible de sol-
liciter, en ce moment, l'augmentation de crédit que
votre commission demande en vue de faire face aux
frais d'acquisition d'oeuvres destinées aux gale-
ries des musées.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considéra-
tion distinguée.

Le Ministre,

J. M. Muelhens

A la commission directrice des musées royaux de peinture et
de sculpture de l'Etat, à BRUXELLES.

Budget
1903

18 9/2 1902

A M. le Ministre de P. H.
St

4735

Par V. le Ministre -
dat. du 8 fév. dernier
(N° 30501 act. de P. H.)
Vous voyez bien Monsieur
Pour faire en outre par
Le Département de T.
Monsieur à présent on
proj. de budget de 1902
une augmentation de crédits
de 4200 - Elle en
devrait être compensée en
partie par une réduction
de 3600 * opérée sur

Thurs. ^{even} 11th Nov. 1863
occasion M. L. M. M. M.
per express on
2nd class. L. M. M. M.
attent, in the afternoon
over 28 per. &
20 per. M. M. M. M.
per cent. per cent,
M. M. M. M. M.
M. M. M. M. M.

Paris 15. Comm. M. M. M. M.

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le

21 Nov

1902

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 4735

9 ANNEXE

Objet :

Budget
1903

Envoi à Vob. Département

Monsieur le Ministre,

Vous avons l'honneur
de vous faire parvenir
sous ce pli double
expéditif, le projet de
budget pour 1903 amendé
selon les décisions
intervenues au cours
de l'année écoulée.

Veuillez agréer, Monsieur
le Ministre, l'assurance
de notre haute considération.

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire, Le Président
C. Jotin

Exercice

Chapitre

Crédit

Allocation.

Disponibles

Relève des agents attachés, à titre temporaire
au service des musées

M^{re} Vandenberg. nettoyeur. Sans trace de déviation
M^{re} Walraet. id. id. id. id.

Bruxelles, le 31 Décembre 1902

Représentant
M. L. Van der
M.

Subert 1903

Budget
1904

~~qui comme~~ ^{de} de L. Postmaest. in
de l'Allee ^{notamment} Vexigues
Chaque année des
dehors en plus
Considérable —

3^e du chapitre de
dehors —

Pour espérer que
la Nation, qui s'en
tient tout au fait, et
sollicité l'augmentation
de la valeur des denrées
par le C^o D. e. V.
et par son seul
d'acquisition et de
dehors, et par le gain

de Musée, de la
vape d'air pour les
années, & que la
Ligne y affecter

Don. M. L. Minelli.

franc - d'air pour

leur ~~un~~ d'air

antérieurement d'air

Mai - et. postée

definitif de 81500.00 -

100000

Paris

15^e X 1903

A M. le Ministre de l'Intérieur

Pour avoir l'honneur
de vous faire parvenir
leur avis sur la proposition
d'extension du projet
de budget des Musées
Nationaux de peinture et
de sculpture pour l'exercice
1904, nous vous
mettons sous
vous et sous les
diverses propositions
de l'attachement
1^{er} au chapitre de
personnes

C. Chapuis: fut démis
en 1802 d'une
pension de 3600 francs
suite au transport

de l'augmentation
de traitement accordée

à M. Merimay &

de la nomination

de M. Timoult &

pour des fonctions

M. L. Minichi, &

raison pour le poste

Chapuis de M. de la

soit recouvert, lui aussi

de son traitement &

De M. de la poste

~~M~~ ~~Recommandé~~ ~~à~~
en M.

M. de la

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

DIRECTION
DES
Beaux-Arts.

N° 31083

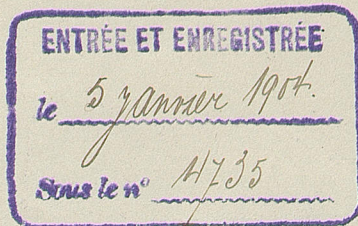
Messieurs,

N. B. — Rappeler dans la réponse la date
et le numéro de la dépêche, ainsi que
l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 4 janvier 1904.



Comme suite à votre lettre du 15 décembre écoulé
n° 4735, j'ai l'honneur de vous faire connaître
qu'il n'est plus possible d'introduire au budget de
mon département pour l'exercice 1904, les augmen-
tations de crédit que vous sollicitez.

Agréez, messieurs, l'assurance de ma considé-
ration distinguée.

Le ministre,

A la commission directrice des musées royaux de peinture et de
sculpture,

Bruxelles.

MINISTÈRE
DE
L'AGRICULTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

DIRECTION

DE LA

Comptabilité générale et des Pensions.

N°

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication du service.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 11 janvier 1904.

Monsieur,

Les propositions d'amendement au projet de budget pour l'exercice 1904, ainsi que les demandes d'allocations supplémentaires qui me sont adressées, m'ont permis de constater que l'on n'apporte pas dans la gestion des crédits mis à la disposition des divers services du département et des établissements qui en dépendent toute l'économie désirable.

Ces demandes qui s'appliquent généralement à des dépenses déjà faites et non autorisées sont manifestement contraires à l'esprit de la loi sur la Comptabilité de l'Etat.

Je crois donc devoir inviter Messieurs les Chefs de service à se renfermer dans les limites des allocations budgétaires, les finances publiques ne pouvant être engagées lorsqu'ils ne disposent pas de crédits régulièrement votés par la Législature.

Lorsqu'une allocation sera insuffisante pour faire face à une charge nouvelle ou imprévue, il y aura lieu de m'exposer immédiatement les faits afin que je puisse me prononcer sur la dépense à faire et les crédits à demander.

Le Ministre,

W. Van der Stuyvenberg

A Messieurs les Chefs de service
et à

Messieurs les Directeurs des établissements dépendant du Ministère de l'Agriculture.

A la Commission directrice des Musées royaux
de peinture et de sculpture.

Relève des agents attachés à titre
temporaire, au service des musées -

M^{re} Doyen. nettoyeur. du 15 septembre 1903
(Dépêche m^{re} du 9, n^o 11373)

M^{re} Vandenberg. nettoyeur. Sans trace de décision

M^{re} Walraet. G. des M. C. " " " "

Musées, le 31 Décembre 1903

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire,
M. J. Van der ...